

*Vendredi 22 septembre 2016 – 09h30
Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité – Campus de Villetaneuse – Amphithéâtre (à préciser)*

Dominique Kimmerlin
Présidente du Tribunal administratif de Montreuil

Anne Fauchon
Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité

&

Jean-Jacques Menuret
Maître de conférences à la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité
Président de la Section de Droit Public

ont le plaisir de vous convier au

2^{ème} chœur à deux voix

*du
Tribunal administratif de Montreuil
et de la
Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité*

sur le thème :

Le juge administratif et les questions religieuses

Le juge administratif et les questions religieuses

avec les interventions de :

Anne Seulin

Vice-présidente au Tribunal administratif de Montreuil, présidente de la 6^{ème} chambre

« Le juge administratif et l'exercice de la liberté religieuse dans la mise en œuvre de l'action publique »

Christophe Colera

Premier conseiller au Tribunal administratif de Montreuil, rapporteur public près la 4^{ème} chambre

« Le juge administratif et l'exercice de la liberté religieuse dans le monde du travail »

Franck Laffaille

Professeur à la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité

« Du crucifix italien (dé-confessionnalisé) au bandana français (confessionnalisé). Le juge administratif (italien et français) et la nature - présumée - des objets religieux »

Charles Reiplinger

Maître de conférences à la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité

« Le juge administratif et les lieux de culte »